

Publications économiques et financières



Conjoncture économique

N° 629 / Août 2020

PANORAMA DE LA MARTINIQUE

Chef-lieu	Fort-de-France
Superficie	1 128 km ²
Situation géographique	Arc antillais - New York à 3 150 km, Paris à 6 900 km, Pointe-à-Pitre à 200 km
Langues parlées	Français et créole
Monnaie	Euro (€)
Statut	Département et région d'outre-mer (DROM) et région ultrapériphérique (RUP)
Représentation nationale	4 députés, 2 sénateurs, 1 représentant au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Préfet

Caractéristiques structurelles

Repères historiques

L'histoire de la Martinique est étroitement liée à l'expansion coloniale européenne dans la Caraïbe. Toutefois, les premiers peuplements datent du deuxième millénaire avant notre ère, par des populations amérindiennes. Les premiers occupants seraient les Arawaks, venus de l'actuel Venezuela vers 100 av. J.-C. Entre le X^e et le XIV^e siècle, une nouvelle civilisation arrive dans l'île : les Indiens Caraïbes ou Kalina.

Christophe Colomb « découvre » la Martinique, le 15 juin 1502, qu'il nomme Madinina (« île aux fleurs »). L'île devient française en 1635 avec l'installation permanente de colons emmenés par le flibustier Pierre Belain d'Esnambouc. Son statut est celui d'une terre administrée et exploitée par une compagnie à vocation commerciale (la Compagnie des Isles d'Amérique) pour le compte de la Couronne française. Le tabac, l'indigo, le café et la canne à sucre constituent tour à tour les cultures qui se développent dans l'île, au fil des conquêtes de terres arables au détriment des Amérindiens¹, et dans le cadre d'un système économique reposant de plus en plus sur l'esclavage et la traite de populations noires d'Afrique.

Au cours du XVIII^e siècle, l'île est marquée par les influences révolutionnaires et l'opposition entre les mouvements pro et antiesclavagistes. Si la Convention nationale² vote l'abolition de l'esclavage en 1794, celle-ci n'entrera pas en vigueur en raison de l'occupation militaire de l'île par la Couronne britannique, soutenue par les colons royalistes. L'esclavage n'est pas remis en cause par la paix d'Amiens qui rétrocède la Martinique à la France en 1802. Le Code noir organise la vie économique et sociale jusqu'en 1848, année au cours de laquelle les décrets d'abolition de l'esclavage sont promulgués, sous l'impulsion du gouvernement provisoire.

Lors du Second Empire, la III^e République intègre progressivement la Martinique aux institutions nationales : le suffrage universel en 1870 et une représentation au Parlement en 1875.

L'entrée dans le XX^e siècle est marquée par l'éruption de la montagne Pelée en 1902 qui détruit entièrement Saint-Pierre, tuant près de 30 000 personnes. Le centre économique de l'île se déplace alors de Saint-Pierre vers Fort-de-France. Progressivement, l'usine sucrière succède à la plantation.

La Martinique participe à l'effort de guerre par le biais de contingents de combattants. À cette période, les revendications assimilationnistes apparaissent, portées par les leaders communistes tels qu' Aimé Césaire (1913-2008). La proposition de loi visant à une assimilation intégrale au statut départemental érige la Martinique en département français le 19 mars 1946. En

¹ Les Caraïbes quittent la Martinique à la fin du XVII^e siècle.

² Assemblée constituante, qui pendant la Révolution française, succède à l'Assemblée législative le 21 septembre 1792. Elle fonda la I^{re} République et gouverna la France jusqu'au 26 octobre 1795.

1963, pour atténuer les effets de l'accroissement démographique et le chômage, le Bureau des migrations des départements d'outre-mer organise l'émigration vers l'Hexagone de près de 16 500 Martiniquais.

La Martinique devient une région à part entière en 1983. La convergence du niveau de vie de ses habitants avec ceux de l'Hexagone s'accélère. Le secteur tertiaire devient prédominant.

Organisation institutionnelle

La réforme constitutionnelle de 2003 confirme le double ancrage institutionnel de la Martinique avec la création de la dénomination « département et région d'outre-mer (DROM) »³.

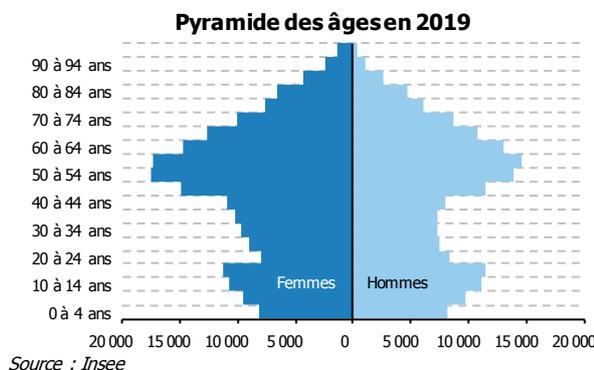
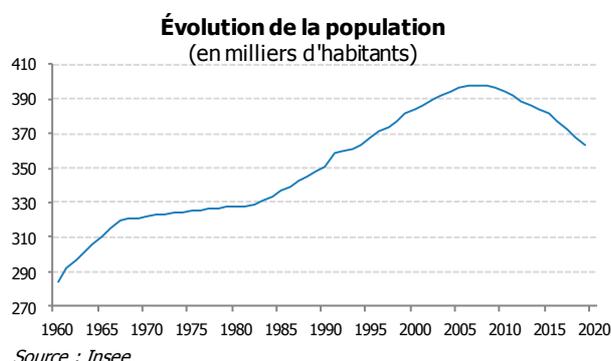
Compte tenu de la complexité institutionnelle liée à la coexistence d'un Conseil général et d'un Conseil régional sur le même périmètre, deux référendums⁴ sont organisés en 2010. Au cours de la deuxième consultation est adoptée la création d'une collectivité unique exerçant les compétences dévolues à la fois aux conseils général et régional, régie par l'article 73 de la Constitution.

Les premières élections ont lieu en décembre 2015, instituant la Collectivité territoriale de Martinique (CTM). Cette dernière est constituée de trois organes principaux : l'Assemblée (organe délibérant), le Conseil exécutif (organe exécutif) et le Conseil économique, social, environnemental, de la culture et de l'éducation (organe consultatif). La CTM dispose d'habilitations spécifiques en matière de transport, de formation professionnelle et d'énergie, qui lui permettent d'adapter les lois et les règles applicables sur son territoire.

Au niveau communautaire, la Martinique, comme les autres DROM, est une région ultrapériphérique (RUP). Ce régime prévoit l'applicabilité de principe de l'ensemble du droit communautaire européen et permet de bénéficier des fonds structurels.

Baisse et vieillissement de la population

Au 1^{er} janvier 2019, la population martiniquaise est estimée à 363 484 habitants, soit 0,5 % de la population nationale. Elle s'inscrit de nouveau en repli (-1,2 % sur un an), prolongeant la baisse tendancielle observée depuis une dizaine d'années. Le phénomène de dépeuplement, loin de se résorber, s'accroît au fil du temps (-0,8 % en moyenne par an de 2012 à 2017, contre -0,5 % de 2007 à 2012). Il est principalement lié au départ des jeunes (études, recherche d'emploi) comme en témoigne la pyramide des âges en forme de sablier. Pour autant, le solde naturel reste excédentaire avec 3 670 naissances pour 3 290 décès.



En dix ans, entre 2009 et 2019, le nombre d'habitants a diminué au rythme moyen de 0,9 % par an, soit une baisse de 3 200 habitants par an. Compte tenu de la baisse du taux de natalité, la population martiniquaise vieillit. L'indice de vieillissement de la population⁵ n'a cessé de croître au cours des dernières décennies : entre 1999 et 2019, il est ainsi passé de 38 % à 99 % (soit +61 points en 20 ans), dépassant le niveau de l'indice de vieillissement national (+15,4 points).

Indicateurs démographiques	Martinique	France entière
Population (milliers, millions pour la France,) ^(e)	363,5	67,0
Part des moins de 20 ans (%), ^(e)	22,1	24,2
Part des 20 - 59 ans (%), ^(e)	48,4	49,7
Part des 60 et plus (%), ^(e)	29,4	26,2
Densité de population (hab./km ²) ^(e)	324	106
Évolution annuelle moy. de la pop. (%), 2014-2019)	-1,1	-0,3
Taux de natalité (‰ habitants, 01/01/2018)	9,7	11,3
Taux de mortalité (‰ habitants, 01/01/2018)	8,8	9,2
Taux de mortalité infantile (‰ naissances, 2016)	9,0	3,8
Indicateur conjoncturel de fécondité (01/01/2018)	1,94	1,88
Espérance de vie des femmes à la naissance (ans, 01/01/2018)	84,3	85,5
Espérance de vie des hommes à la naissance (ans, 01/01/2018)	79,2	79,5

Source : Insee

^(e) Estimations au 1^{er} janvier 2019

³ Ce statut est partagé avec la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte. Cette dernière est un département qui exerce les compétences dévolues aux DROM.

⁴ La première consultation a porté sur la possibilité de transformer la Martinique en une collectivité d'outre-mer régie par l'article 74 de la Constitution, dotée d'une organisation particulière tenant compte de ses intérêts propres au sein de la République. 78,9 % des électeurs martiniquais n'ont pas souhaité cette transformation.

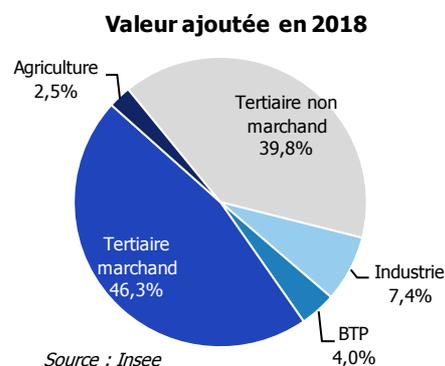
⁵ Population âgée de 65 ans et plus, rapportée à la population âgée de moins de 20 ans.

Panorama de l'économie

En 2018, le PIB de la Martinique atteint 8,9 milliards d'euros. Il croît de +1,2 % en volume après -0,6 % en 2017, sous l'effet de la hausse de l'investissement et de l'augmentation de la demande des administrations publiques. La population, estimée à 368 050 habitants au 1^{er} janvier 2018, continue de décroître. Il en résulte une hausse du PIB par habitant de 2,4 % en euros constants à 24 411 euros.

Pour autant, de nombreux ménages martiniquais restent financièrement fragiles avec près de 200 000 foyers fiscaux martiniquais qui déclarent un revenu fiscal de référence inférieur à 10 000 € et 36 000 foyers qui perçoivent le RSA. Près de 30 % des Martiniquais les plus pauvres (déclarant moins de 10 000 € par an) disposent de 6,9 % des revenus en Martinique, alors que 10 % des ménages les plus aisés (déclarant plus de 50 000 € par an) perçoivent 30,3 % des revenus.

L'investissement (+4,2 %), principal moteur de la croissance, contribue à hauteur de 0,8 point à la hausse du PIB. La consommation des administrations publiques (hors investissement) s'inscrit en hausse de +1,8 % et contribue pour +0,3 point à l'évolution du PIB. La croissance du PIB est également soutenue par une amélioration de la balance extérieure (+0,5 point), du fait de l'augmentation des exportations de biens et services (+6,6 %) et de la hausse modérée des importations (+0,5 %). En revanche, la consommation des ménages stagne (+0,1 %) et a une influence négligeable, tandis que les stocks contribuent négativement à la croissance (-0,5 point).



Principaux indicateurs économiques

	Martinique	France entière
PIB (milliards d'euros courants, 2018)	8,9 ⁽¹⁾	2 295
Taux de croissance du PIB (% en volume, 2018)	+1,2 ⁽¹⁾	+1,7
PIB par habitant (euros constants, 2018)	24 411 ⁽¹⁾	35 151
Taux d'inflation (% ipc, en moyenne annuelle, 2019)	+1,2 %	+1,1 %
Taux de chômage (% au sens du BIT, 2019)	15,1 %	8,0 %
Indicateur du climat des affaires (points, 2019)	102,8	-

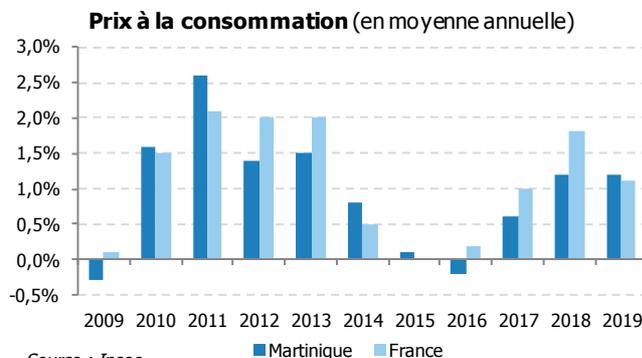
⁽¹⁾ Estimations CEROM 2019, calculs IEDOM
Sources : Insee, CEROM

Retour de l'inflation

Sur les dix dernières années, l'indice des prix à la consommation a progressé en moyenne de 1,0 % par an en Martinique contre 1,3 % en France entière.

En progression continue depuis 2016, l'inflation s'établit à +1,2 % en moyenne annuelle en 2019 contre +1,1 % pour la France entière. La dynamique des prix est soutenue par l'évolution des prix de l'énergie (+3,4 %), de l'alimentation (+1,5 %) et dans une moindre mesure des services (+1,1 %).

Si l'inflation est plus faible qu'au niveau national, le différentiel du niveau général des prix demeure plus élevé (+12,3 % selon l'Insee – enquête de comparaison spatiale des prix de 2015) avec une différence encore plus marquée pour les produits alimentaires (+38,2 %).

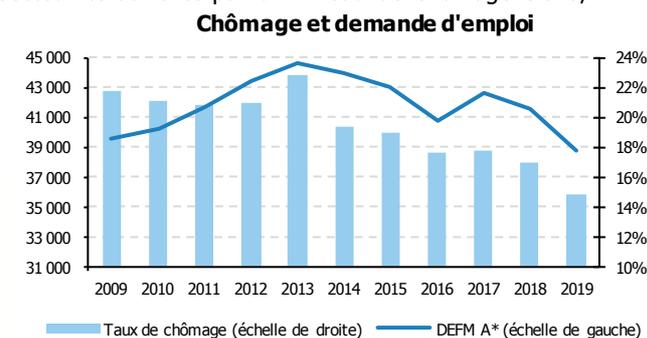


Baisse continue du chômage depuis 5 ans

Le marché de l'emploi salarié est caractérisé par la prédominance du secteur tertiaire et par un niveau de chômage élevé, environ deux fois supérieur à celui de l'Hexagone.

Emplois 2019	Effectifs	%
Ensemble des emplois	134 797	100
Emplois salariés	123 108	91,3
Emplois non salariés	11 871	8,7
Secteurs	123 108	100
Agricole	4 445	3,6
Industrie	8 301	6,7
Construction	5 777	4,7
Tertiaire marchand	55 307	44,9
Tertiaire non marchand	49 278	40,0

Source : Insee



En 2019, le nombre de chômeurs au sens du BIT s'élève à 22 800 en Martinique. Le taux de chômage s'établit à 15,1 %, en baisse de 2,2 points sur un an. Cette nette amélioration tient aux importantes créations d'emploi sur l'année (+1,8 %). Les jeunes de moins de 29 ans restent les plus touchés par le chômage, avec un taux de 36 % (contre 14 % pour les 30-49 ans et 8,0 % pour les 50 ans et plus). Le marché du travail martiniquais reste moins dégradé que celui des autres DOM, qui connaissent tous un taux de chômage supérieur à 20 %.

Au 31 décembre 2019, le nombre de demandeurs d'emploi s'élève à 53 670, dont 38 780 pour la catégorie A (respectivement -6,6 % et -4,9 % en trois ans).

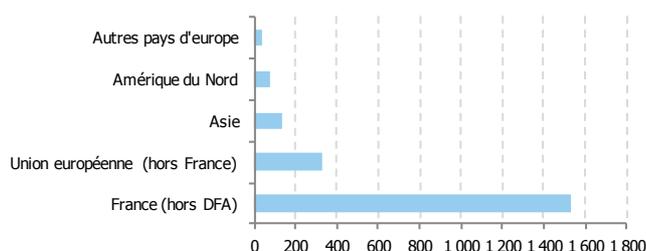
S'agissant de l'emploi, le tertiaire est le premier secteur pourvoyeur d'emplois de l'île. En 2018, il regroupe 84,9 % de l'emploi salarié, soit 104 585 personnes. Les effectifs de la fonction publique représentent quant à eux 40 100 personnes en 2019 dont 41,4 % exerçaient dans la fonction publique territoriale, 37,7 % dans la fonction publique d'État et 20,9 % dans la fonction publique hospitalière.

Déficit structurel du commerce extérieur

En 2019, la Martinique a importé 2,6 milliards d'euros de biens (dont 2,2 milliards hors produits pétroliers), et exporté pour 0,3 milliard d'euros (dont 0,2 milliard hors produits pétroliers). Le solde des échanges extérieurs s'établit ainsi à -2,3 milliards d'euros.

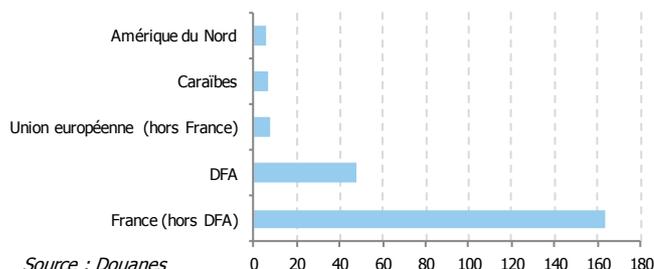
L'énergie représente une part importante des échanges extérieurs de la Martinique en raison de l'implantation dans le département de la SARA (Société Anonyme de Raffinerie des Antilles), qui exporte des carburants raffinés essentiellement vers la Guadeloupe et la Guyane. Cette situation explique que la Guadeloupe et la Guyane constituent d'importants partenaires de la Martinique à l'exportation, alors que l'Hexagone et l'Union européenne en sont les premiers fournisseurs. Le commerce régional, hors énergie, est, pour sa part, embryonnaire.

Principaux fournisseurs en 2019
(hors produits pétroliers, en millions d'euros)



Source : Douanes

Principaux clients en 2019
(hors produits pétroliers, en millions d'euros)



Source : Douanes

Principales importations en valeur (millions d'euros)	2019
Biens d'investissement	729
Biens de consommation durables	128
Biens de consommation non durables	745
Biens intermédiaires	486
Biens hors MIG (y compris produits agricoles) ⁶	106
Produits pétroliers	437
Importations totales	2 631
Importations hors produits pétroliers	2 193

Source : Douanes

Principales exportations en valeur (millions d'euros)	2019
Biens d'investissement	36
Biens de consommation durables	2
Biens de consommation non durables	92
Biens intermédiaires	17
Biens hors MIG (y compris produits agricoles)	87
Produits pétroliers	138
Exportations totales	372
Exportations hors produits pétroliers	234

Principaux secteurs d'activité

La Martinique présente les caractéristiques d'une économie moderne et fortement tertiaisée. En 2018, les services représentent 86,1 % de la richesse produite (79,2 % pour l'Hexagone). La part des services non marchands est particulièrement importante, en lien avec le poids des services publics (38,0 % de la valeur ajoutée contre 22,4 % au niveau national).

Les services marchands représentent 48,1 % de la valeur ajoutée (contre 56,8 % dans l'Hexagone), soit une évolution de -3,0 points sur 8 ans. Une analyse plus détaillée des services marchands montre que le bloc « commerce, transports, hôtellerie-restauration » a accru sa part dans la valeur ajoutée (+0,8 point entre 2010 et 2018) au détriment des autres secteurs. Les secteurs de l'agriculture et de la pêche, de l'industrie et du BTP restent stables sur 8 ans avec respectivement +0,3 point, +0,5 point et -0,1 point. Les filières traditionnelles (banane, canne-sucre-rhum), d'un faible poids apparent en termes de valeur ajoutée, jouent un rôle important dans l'équilibre social et territorial de l'île.

Principaux indicateurs sectoriels	2019	TCAM* 2019/2009		2019	TCAM* 2019/2009
Production de sucre (tonnes)	547	-20,7 %	Nombre de touristes	963 894	+5,3 %
Production de rhum (hectolitres d'alcool pur)	89 952	+0,4 %	Dont croisiéristes	285 128	+15,1 %
Expéditions de bananes (tonnes)	155 169	-1,4 %	Nombre de passagers à l'aéroport	1 969 745	+2,8 %
Production de viande** (tonnes, hors volailles)	2 115	-0,7 %	Chiffre d'affaires des hypermarchés (milliers d'euros)	564 621	+2,1 %

*TCAM : taux de croissance annuel moyen

Sources : CTCS, FEL hebdo, SEM des abattoirs de la Martinique, Ciments Antillais, CMT, CCIM, DIECCTE

⁶ Les biens hors-MIG incluent l'agriculture, la sylviculture et la pêche, ainsi que les activités de services (édition, production vidéo, gestion des déchets, etc.).

BTP, un secteur résilient malgré des difficultés structurelles

Avec les crises économiques et sociales de 2008-2009 et le réaménagement du dispositif de défiscalisation, l'activité du secteur du BTP a fortement chuté entre 2009 et 2019⁷. Depuis, elle ne parvient pas à retrouver son niveau d'avant-crise. L'activité est fortement dépendante des projets lancés par les organismes publics ; or les dernières années ont vu naître peu de nouveaux chantiers de grande importance.

Sur l'année 2019, les entrepreneurs décrivent un climat d'affaires fluctuant. L'activité du secteur connaît un *momentum* au premier semestre, pendant lequel les chefs d'entreprise signalent des tensions sur les disponibilités de travailleurs intérimaires dans le secteur du second œuvre. Ces tensions s'estompent au deuxième semestre avec le reflux d'activité. Au final, si le nombre d'emplois est en hausse de 2,3 % à fin 2019, l'absence de nouveaux grands chantiers conduit à la baisse des ventes de ciment pour la cinquième année consécutive (-2,5 %, à 150 175 tonnes). Les ventes en vrac, généralement réservées aux chantiers d'envergure, se replient (-1,8 %), et les ventes en sacs, plutôt destinées à la construction individuelle, se stabilisent (+0,2 %). Les importations des autres principaux matériaux de construction (bois, éléments en métal pour la construction) progressent sur la dernière année.

Ventes de ciment (en tonnes)



Source : Ciments Antillais

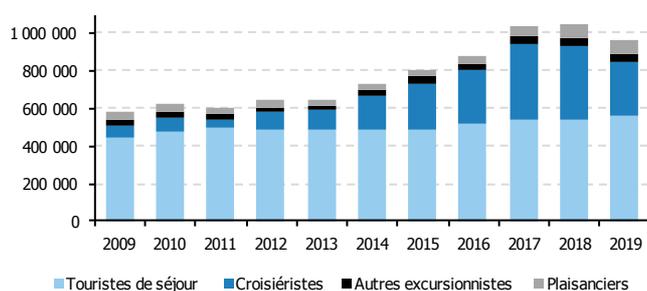
Tourisme, la croissance du secteur se maintient

La Martinique a dépassé la barre du million de visiteurs en 2017 et 2018, ce qui n'avait plus été le cas depuis 1998. En effet, après avoir atteint son niveau le plus bas en 2009, le nombre de touristes n'avait que légèrement progressé en 2010 avant de stagner pendant plusieurs années consécutives. Depuis 2014, le dynamisme de la croisière, et dans une moindre mesure de la plaisance, a permis au secteur de retrouver une certaine vigueur. En 2017 et 2018, le segment du tourisme de croisière a bénéficié d'un « effet report » consécutif aux événements climatiques⁸ ayant touché les infrastructures d'accueil de croisiéristes à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Ces événements sont venus renforcer le travail entrepris par les socioprofessionnels pour redynamiser le secteur.

En 2019, la fréquentation touristique présente des signes d'essoufflement (-7,9 %). Pour autant, cette dernière année présente des évolutions singulières par rapport à la précédente. Bien que la croisière se replie, le tourisme de séjour se hisse à un niveau plus haut que celui observé depuis 1999. Par ailleurs, bien qu'elle ne représente qu'une part marginale de l'ensemble des visiteurs, la fréquentation des plaisanciers et des autres excursionnistes est également en hausse. Les touristes de séjour dépensant structurellement plus que les croisiéristes, les dépenses des touristes atteignent également un niveau record.

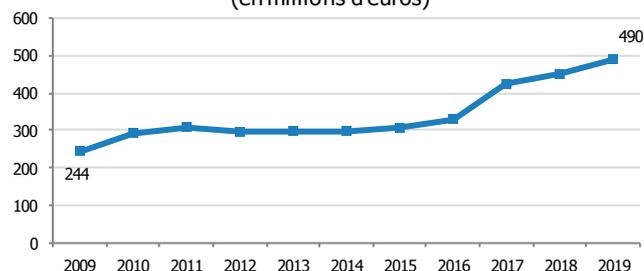
Pour sa part, le secteur hôtelier souffre d'un recul du marché local : si le nombre de nuitées baisse, le secteur parvient tout de même à maintenir son taux moyen d'occupation au-dessus de la barre des 60 %. En parallèle, contrairement aux années précédentes, la part des touristes de séjour séjournant dans des locations saisonnières diminue.

Nombre de touristes à la Martinique



Source : CMT

Dépenses globales destouristes (en millions d'euros)



Source : CMT

Financement de l'économie

En 2019, le nombre d'établissements de crédit installés en Martinique s'établit à 18 (10 banques, 2 établissements de crédit spécialisés, 5 sociétés de financement, et 1 établissement à statut particulier). Ils comptent 146 agences (dont 137 agences bancaires), emploient 1 409 collaborateurs, et gèrent 1,1 million de comptes de dépôts ou d'épargne.

Sur la période 2009-2019, l'encours sain de crédits progresse en moyenne de 3,5 % par an. Les ménages contribuent largement à cette hausse, puisque leurs crédits enregistrent une croissance annuelle moyenne de 4,0 % (+3,4 % pour les

⁷ Voir [Note Expresse n°521 - Le secteur du BTP en Martinique](#)

⁸ Passage des ouragans Irma et Maria sur les îles du Nord en septembre 2017.

crédits à l'habitat et +3,0 % pour les crédits à la consommation). À noter que si les crédits à l'habitat croissent de façon régulière, les crédits à la consommation ne sont repartis à la hausse qu'en 2015, après plusieurs années de repli. S'agissant des entreprises, leur encours augmente de 2,6 % par an en moyenne sur la décennie (+4,6 % pour l'investissement et +0,1 % pour l'exploitation), ce qui ne doit pas masquer des stagnations voire des reculs de l'encours entre 2011, 2012 et 2013.

Indicateurs monétaires et financiers	2009	2019
Nombre d'habitants par guichet bancaire permanent	2 643	2 653
Nombre d'habitants par guichet automatique	1 166	1 085
Nombre de comptes bancaires par habitant	3,20	3,13
Actifs financiers des agents économiques (millions d'euros)	6 021	8 380
Encours de crédits sains des agents économiques (millions d'euros)	7 043	9 894
Taux de créances douteuses brutes (EC locaux)	6,9 %	5,8 %

Source : IEDOM

Enfin, les crédits aux collectivités affichent la plus forte progression sur la période (+3,5 %), en dépit d'une tendance baissière sur les dernières années (2017 à 2019).

Le taux de créances douteuses brutes s'est globalement amélioré sur la décennie (-1,1 point). À 5,8 %, il demeure néanmoins élevé comparativement à celui observé en France entière (2,3 %). Malgré une hausse de la sinistralité en 2017, la tendance globale est bien orientée à la baisse.

Indicateurs entreprises	2019
Actifs financiers (millions d'euros)	2 271
Encours de crédits sains (millions d'euros)	4 101
dont crédits d'investissement	64,3 %
dont crédits immobiliers	26,0 %
dont crédits d'exploitation	9,7 %
Taux débiteur moyen du crédit à l'équipement	1,81 %
Taux débiteur moyen du crédit de trésorerie échéancée	1,91 %
Personnes morales en interdiction bancaire	2 113

Source : IEDOM

Indicateurs ménages	2019
Actifs financiers (millions d'euros)	5 628
Encours de crédits sains (millions d'euros)	4 159
dont crédits à l'habitat	70,2 %
dont crédits à la consommation	29,6 %
Taux débiteur moyen du crédit à l'habitat	1,48 %
Taux débiteur moyen du prêt personnel	3,85 %
Nombre de dossiers de surendettement déposés	415
Personnes physiques en interdiction bancaire	11 793

L'ÉCONOMIE DE LA MARTINIQUE SOUS TENSION EN DÉBUT D'ANNÉE 2020

Au 1^{er} trimestre 2020, l'enquête de conjoncture de l'IEDOM révèle un climat des affaires dégradé sous l'effet des mesures de restrictions de l'activité liées à la crise sanitaire. L'indicateur du climat des affaires (ICA) chute de 30,7 points. Pendant la période de confinement, 73 % des entreprises sondées signalent une dégradation de leur activité. Par ailleurs, 65 % déclarent avoir eu recours au chômage partiel et 58 % au télétravail. Enfin, 26 % des entreprises interrogées estiment que les mesures d'aides mises en place par les établissements de crédit sont satisfaisantes.

Pour aller plus loin,

- [Tendances conjoncturelles du premier trimestre 2020](#), IEDOM Martinique
- [Un recul de l'activité de 20 % pendant le confinement](#), CEROM